

Communiqué de Presse

Division de la Presse du Conseil de l'Europe



Réf: 611f08

Tel: +33 (0)3 88 41 25 60

Fax: +33 (0)3 88 41 39 11

pressunit@coe.int

internet: www.coe.int/press

47 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"l'ex-République yougoslave de Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Le Conseil de l'Europe appelle à développer une approche intégrée en matière de migrations

Kiev, 05.09.2008 – À l'issue de leurs discussions, lors de la conférence de Kiev, les 4 et 5 septembre, les ministres des 47 États membres du Conseil de l'Europe responsables des migrations ont appelé l'Organisation à adopter une approche intégrée des migrations économiques, du développement et de la cohésion sociale, et à aider ses pays membres dans sa mise en œuvre. A cet effet, ils ont recommandé que soient développés des mécanismes d'échange régulier d'informations, la formation sur les réformes nécessaires en la matière et la coopération interministérielle.

Cette conférence a préparé le terrain aux gouvernements européens pour qu'ils renforcent le dialogue et la coopération entre pays d'accueil, de transit et d'origine afin de cerner leurs priorités communes, de développer et de partager les avantages des migrations par le biais d'initiatives de co-développement et le transfert de capital, de compétences et de technologies par les immigrés vers leur pays d'origine, ainsi que pour faciliter leur intégration et leur réintégration.

Les ministres ont souligné la nécessité d'adopter des mesures concrètes pour protéger les droits de l'homme des groupes de migrants particulièrement vulnérables, comme les enfants non accompagnés, les personnes âgées et les femmes seules, et pour combattre le racisme, la xénophobie et la violence à l'égard des migrants.

Pour promouvoir le progrès économique et social, il faut que les gouvernements revoient les possibilités légales de migration, favorisent l'emploi sur la base des principes d'égalité de traitement et de non-discrimination sur le marché du travail et luttent plus efficacement contre les migrations irrégulières, et notamment contre les employeurs et les réseaux criminels qui profitent du travail des immigrés clandestins.

Parmi les mesures destinées à améliorer l'intégration des immigrés et de leur famille, les participants à la conférence ont recommandé de développer un système fiable de validation des compétences et des qualifications acquises de manière formelle et informelle à l'étranger, d'améliorer effectivement l'accès à l'éducation, à la santé, à la protection sociale, à l'emploi et au logement, ainsi qu'aux programmes visant à aider les immigrés à apprendre la langue et à se familiariser avec la culture de la société d'accueil.

Le texte de leur déclaration finale peut être consulté sur <http://8emc.mvc-expo.com.ua/> et www.coe.int.

Contacts presse :

Estelle Steiner, Attachée de presse

Tél. : +33 3 88 41 33 35, mobile +33 6 08 46 01 57, estelle.steiner@coe.int

Oxana Sutyagina, Assistante de presse

Tél. : +33 3 90 21 53 63, mobile +33 6 65 09 93 40, oxana.sutyagina@coe.int

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez : Council.of.Europe.Press@coe.int

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 47 États membres.